

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



***Les Contes pour un homme seul* d'Yves Thériault**
Il y a cinquante ans — déjà

Renald Bérubé

Numéro 76, hiver 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/38368ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lettres québécoises inc.

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bérubé, R. (1994). *Les Contes pour un homme seul* d'Yves Thériault : il y a cinquante ans — déjà. *Lettres québécoises*, (76), 8–9.

Les Contes pour un homme seul d'Yves Thériault : il y a cinquante ans — déjà

J'ai pas voulu vous ennuyer, c'est pas mon genre. En dire assez, mais pas en dire trop. Un vieux bavasseux, ça énarfe le monde. J'ai été parlant — sans l'être — toute ma vie, m'a dire comme on dit. Restons-en là. Plus tard un peu, si ça vous plaisait que j'continuasse, revenez me voir, j'parlerai de ma vie d'ensuite, sus la basse Côte-Nord.

YVES THÉRIAULT, *MOI*, PIERRE HUNEAU¹

YVES THÉRIAULT, *MASTER STORYTELLER*², selon le titre du livre de M^{me} M. G. Hesse publié en 1993 — dix ans exactement après la mort de l'auteur — à New York chez Peter Lang dans la collection «American University Studies». Le titre aurait fait plaisir à Yves Thériault — grand plaisir, puisqu'il n'était pas homme de demi-mesures — car le mot «conteur» était celui par lequel il se nommait le plus volontiers, en insistant même, et en parlant de l'entier de sa production littéraire pourtant importante, diverse et multiple; et le mot «conte» — comme dans *Contes pour un homme seul*, son premier livre, publié en 1944, il y a exactement cinquante ans déjà, donc —, celui sous lequel il inaugurerait sa pratique de l'écriture. Le générique «conte³», le mot «conteur» : mots fondateurs auxquels Thériault, qui toujours et en toute connaissance de cause témoigne de ses moyens lectoraux et critiques, de sa qualité de lecteur de ses propres œuvres, restera attaché avec une fidélité exemplaire. (Et l'auteur de ces lignes souscrit d'emblée au mot «maître» [master] placé devant le mot conteur [storyteller], ce mot — «maître» — constituant bien sûr un jugement de l'instance critique.) Qu'on se souvienne de ce qu'écrivait Thériault en 1969 — un quart de siècle après la parution des premiers *Contes* — dans *Textes et documents* :

J'ai pourtant écrit quelques bonnes douzaines de fois que j'étais conteur et entendais le rester [...]. À vrai dire, je me demande si l'on comprend bien lorsque je me prétends conteur. [...]

Autrefois, il y a peut-être des milliers d'années, lorsque les tribus erraient dans les grandes étendues désertes, le soir, autour du feu de camp, il s'est trouvé des hommes qui ont meublé les heures oisives en racontant des hauts faits, des aventures, peut-être bien l'histoire même de la tribu et des êtres la constituant.

Premiers conteurs, dont on vit ensuite, à travers l'histoire du monde, la succession à travers les lignées. Ils sont de cette race les aèdes grecs, les troubadours, les trouvères, tous les errants du temps [...].⁴

Non seulement le conte est au point de départ de l'œuvre de Thériault, mais il est comme à l'origine même de tout récit sinon de la littérature elle-même, orale puis écrite; en quelque sorte, le métier de conteur vous inscrit dans la lignée — et l'on sait l'importance de ce

thème dans de nombreux romans de Thériault —, dans la filiation des créateurs originels, au sens le plus strict et le plus littéral du mot «créateur». De même, le conteur est associé à l'errance : Aaron (1954) et *Tayaout* (1969) en ont long à dire sur le sujet; le conteur est un nomade, un marcheur de temps et d'espace. De même que l'Histoire («[...] de la tribu et des êtres la constituant» ?), les histoires du Verbe racontent le/la geste, la recherche, la quête (de l'ourse ou autre). «Ça s'adonne que j'avais un talent naturel de conteur, et j'ai conté des contes. C'est ça⁵», disait encore Thériault à la fin d'une entrevue qu'il m'accordait en 1979. Trois ans auparavant, *Moi, Pierre Huneau*, humblement appelé «narration» par l'auteur, en avait donné une autre preuve admirable; le «vieux bavasseux» avait su «en dire assez, mais pas en dire trop», il n'était tombé sur les «narfs» de personne — bien au contraire, on aurait aimé qu'il «continuasse» le maître conte de sa vie, de ses «hauts faits» et de tout le reste.

Dans la même entrevue de 1979, Thériault disait encore, parlant de ce à quoi pouvait ressembler le fait de commencer à écrire au Québec au début des années quarante : «Ça ressemblait à l'aventure de ceux qui, vers 1930, [étaient] montés en Abitibi défricher et qui [avaient] mangé de la misère, misère physique, morale, financière⁶.» Le conteur comme défricheur, comme faiseur de terre, comme créateur de lieux habitables (qu'il s'empresse souvent de quitter au profit de tel autre, comme le père Chapelaine, lorsque tel lieu qu'il a défriché devient trop habité à son goût — et vous passez alors du ghetto juif montréalais d'Aaron à la toundra d'Agaguk à la plaine western de *Kesten* : elle n'est pas facile, la vie de l'errant qui veut assurer la lignée). Même le conteur au «talent naturel» doit savoir défricher :

Quand j'ai commencé à écrire, je souffrais beaucoup de mon ignorance sur le plan de la langue. Alors j'ai inventé un style qui, je l'avoue, avait comme motivation première d'éviter les pièges des temps de verbe trop compliqués ou des syntaxes trop complexes. J'ai fait de la littérature comme on gagne sa vie quand on ne dispose que de sa force physique : à la force du poignet.⁷

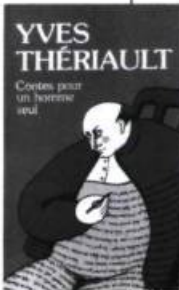
Aveu qui ne va pas de soi, difficile probablement, certainement peu commun ; aveu à la fois humble et fier de celui qui a su relever le défi, qui a su, rusé et acharné, déjouer les pièges et en triompher — dans ce cas comme dans celui de la lignée, est-il thème plus fréquent dans l'œuvre de Thériault ? —, qui a su transformer en moyens acquis, sûrs et reconnus (un quart de siècle après les débuts), cela qui au départ était conscience d'une faiblesse, d'un manque, d'une carence. Relever ses manches et défricher, (écrire) à la force du poignet.

Autre aveu, dans *Textes et documents* encore, alors que Thériault évoque la «pureté littéraire» qui était la sienne quand il écrivait ses *Contes* premiers : «[...] j'écrivais, pour ainsi dire, comme l'oiseau chante, pour rien et pour personne⁸». L'oiseau, sans doute, a un «talent naturel» pour le chant; mais sans doute, se dit l'ornithologue intéressé, doit-il aussi apprendre à chanter — en évitant certains pièges, probablement.

Et «La fleur qui faisait un son», elle, puisque tel est le titre du premier des *Contes pour un homme seul* ? Voilà qui est plus troublant — mais pas à ce point, puisqu'il s'agit, pourrait-on dire, de la lecture faite par le Troublé du comportement de la fleur en cause. Et pour vous, lecteur ou lectrice de 1994 qui tenez entre vos mains



Yves Thériault

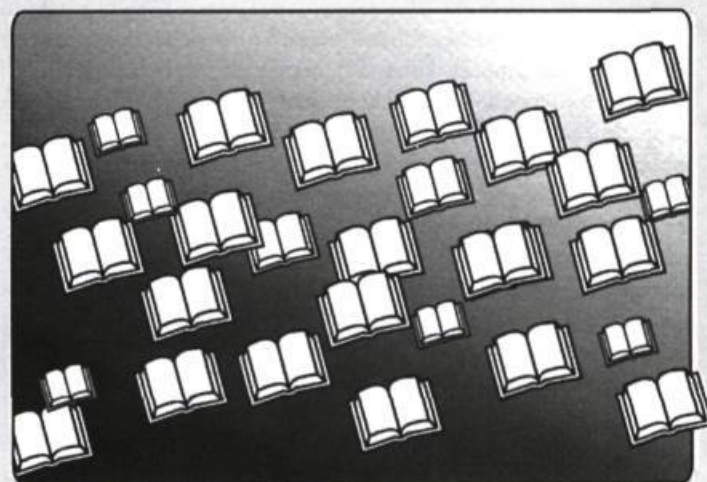


l'édition originale des *Contes*⁹ (dont l'achèvement d'imprimer est daté du 30 octobre 1944) et qui avez lu à peu près toute — il faut être prudent malgré tout, Thériault a tellement écrit — la production ultérieure de leur auteur, cette question de la lecture vous ramène quelques pages en arrière dans ces *Contes*, avant «La fleur...», à ces deux épigraphes qui ouvrent le recueil entier dans le cas de la première, la première partie de celui-ci dans le cas de la deuxième. La première épigraphe est d'André Lhote «parlant de Picasso», la seconde de Baudelaire; il est question dans la première de «cette forme larvaire qui est celle des signes purs», dans la seconde de «Ma pauvre Muse» dont les «yeux» sont peuplés de visions nocturnes». Et vous vous dites, lecteur ou lectrice, que si Thériault avait un «talent naturel de conteur», que s'il écrivait «comme l'oiseau chante», il avait aussi de fort bons «yeux» en tant que lecteur de lui-même, de ses *Contes* et même des textes à venir. Par Picasso et Baudelaire interposés, il inscrivait ses premiers contes, ses premiers sons ou chants, dans une lignée bien précise, résolument novatrice, qui savait tirer une fleur du larvaire trouble. Comment dire qu'un oiseau peut savoir lire? Ne le disons pas; laissons à la lecture de Thériault le soin de nous en convaincre. Car alors même qu'ils répandent à juste titre la légende du défricheur ou de l'errant «naturel» à propos du conteur, les conteurs ont souvent tendance à faire oublier, par ce souci du légendaire dans lequel ils se meuvent et racontent, qu'ils sont aussi les défricheurs, en toute intelligence et fort avertis, de l'univers qu'ils mettent en contes ou en légendes. Paul Auster le savait bien qui écrivait dans *L'invention de la solitude* (et il s'agit bien, ici, des *Contes pour un homme seul*) : «Car telle est la fonction du conte : amener l'auditeur, en lui suggérant autre chose, à voir ce qu'il a devant les yeux¹⁰.»

Il en va ainsi des «vieux bavasseux» : il faut retourner les voir pour qu'ils «continuent» leurs narrations, il faut savoir les relire. Salut à vous, le Troublé, Yves Thériault, Pierre Huneau; amitiés renouvelées au maître conteur.

Renald Bérubé

1. Yves Thériault, *Moi, Pierre Huneau*, Montréal, Hurtubise HMH, 1976, p. 135.
2. M. G. Hesse, *Yves Thériault, Master Storyteller*, New York, Peter Lang, coll. «American University Studies», 1993. La préface décrit ainsi les visées de ce livre : «The present study is intended as an analytical and critical introduction to Thériault's major works.» (p. xiii)
3. Il y a les *Contes pour un homme seul*, bien sûr, mais aussi *Le vendeur d'étoiles et autres contes* (1961), *La femme Anna et autres contes* (1981), de même que la collection «Contes d'Yves Thériault» dans laquelle parurent, tous en 1963, six contes pour la jeunesse. Mais les contes de Thériault, on s'en doute, ne se retrouvent pas que dans les œuvres qui viennent d'être mentionnées.
4. Yves Thériault, *Textes et documents*, Montréal, Leméac, 1969, p. 35-36.
5. «35 ans de vie littéraire : Yves Thériault se raconte», dans *Voix et images*, vol. V, n° 2, hiver 1980, p. 241. (C'est nous qui soulignons.)
6. *Ibid.*, p. 227.
7. *Textes et documents, op. cit.*, p. 11-12.
8. *Ibid.*, p. 53.
9. Petite histoire éditoriale des *Contes* : la première édition (1944), divisée en trois parties suivies d'un épilogue en italique, contenant dix-neuf contes, le dernier s'intitulant «Prière au Bon Dieu»; la deuxième édition (1965), devenue l'édition courante, supprime ce dernier conte (et donc l'épilogue) et en ajoute deux nouveaux, «Le tire-lune» et «Le pot d'or», au début de la deuxième partie.
10. Paul Auster, *L'invention de la solitude*, Arles, Actes Sud, 1988, p. 186.



L'IMPRESSION
DE VOS LIVRES
ET DE VOS
PÉRIODIQUES
À COURT ET
MOYEN TIRAGE

NOTRE
PRIORITÉ



«L'IMPRIMEUR»

AGMV INC.
«L'IMPRIMEUR»

CAP SAINT-IGNACE : 418 • 246 • 5666 / Télécopieur : 246 • 5564
MONTRÉAL : 514 • 848 • 9736 / Télécopieur : 848 • 0160